

Ministère de la culture et de la
communication



Unité
Départementale
de
l'Architecture et
du Patrimoine
du Morbihan

Ville de Carnac



PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS DE MONUMENTS HISTORIQUES

PDA n°11 - Kergo - Mané Brazil – Coët-à-Tous – Er Rohellec – Toul Pri *Monuments Historiques*

dits

- Dolmen de Mané Brizil, classé le 05-10-1926
- Tumulus à double dolmen d'Er Rohellec, classé le 10-07-1933
- Menhir de Kergo, classé en 1889
- Sépulture circulaire dite de Toul-Pri, classé le 11-09-1929
- Habitation gauloise, classé le 8-06-1945
- Croix monolithe de Coët-à-Tous, inscrit le 23-05-1927
- Dolmen à galerie de Coët-à-Tous, classé le 30 juin 1928
- Tumulus de Kerguoc'h, classé par arrêté du 18 mai 1931

Référence Patriarche n°

560 340 040, 560 340 056, 560 340 057, 560 340 110, 560 340 118, 560 340 041, 560 340 050

DOSSIER D'APPROBATION

Conseil Municipal du 02/06/2022

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 02/06/2022



Le Maire,

Olivier LEPICK



Bernard WAGON, architecte du patrimoine
Valérie ROUSSET, historienne de l'Art
Adeline SILLAS, urbaniste GHECO

Table des matières

Introduction.....	3
I - Les monuments historiques :	4
II – Les monuments historiques et leur rapport au lieu.....	16
III - Le rapport à l’AVAP	26
IV - Le Périmètre Délimité des Abords (PDA).....	27

Introduction

En application de :

- L'ordonnance n°2005-1128 du 8 septembre 2005 relative aux Monuments Historiques (MH) et Espaces protégés.
- La loi SRU n°2000-1208 du 13 décembre 2000, notamment l'article 40.
- Le décret n°2007-487 du 30 mars 2007 relatif aux MH et Zones de Protection du Patrimoine, de l'Architecture et du Paysage (ZPPAUP). - La circulaire du 6 août 2004 relative aux PPM.
- La circulaire du 4 mai 2007 relative aux MH et aux ZPPAUP.
- La note d'octobre 2007 de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA) sur la réforme des périmètres de protection autour des monuments historiques –
- Le code du Patrimoine, concernant les dispositions relatives aux immeubles adossés aux immeubles classés et aux immeubles situés dans le champ de visibilité des immeubles classés ou inscrits, Article L.621-30-1.
- Le code de l'Environnement, relatif au champ d'application et objet de l'enquête publique, notamment les articles L 123-1 et suivants, et les articles R 123-1 et suivants.
- La loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création à l'architecture et au patrimoine, notamment à l'article 75, modifiant le code du patrimoine aux articles L.621-30 et L.621-32 portant sur les « abords » et R.621-92 à R .621-95
- Le décret n°2017-456 du 29 mars 2017.

PDA n°**11** portant sur les abords des monuments historiques dits,

- **Dolmen de Mané Brizil, classé le 05-10-1926**
- **Tumulus à double dolmen d'Er Rohellec, classé le 10-07-1933**
- **Menhir de Kergo, classé en 1889**
- **Sépulture circulaire dite de Toul-Pri, classé le 11-09-1929**
- **Habitation gauloise, classé le 8-06-1945**
- **Croix monolithe de Coët-à-Tous, inscrit le 23-05-1927**
- **Dolmen à galerie de Coët-à-Tous (Mané-Grageux) classement par arrêté du 30 juin 1928**
- **Tumulus : classement par arrêté du 18 mai 1931**

situés sur la commune de Carnac.

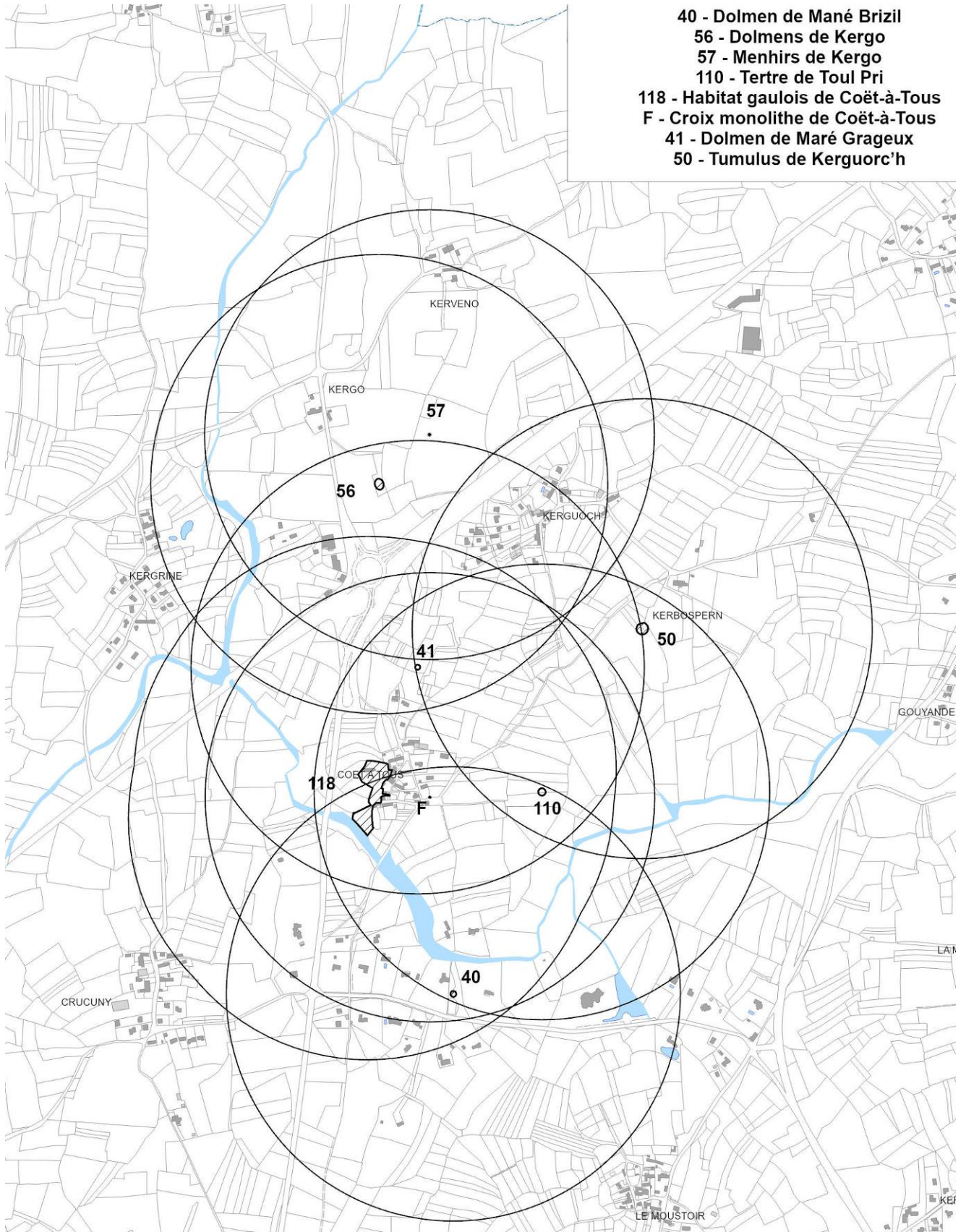
La proximité des sites archéologiques, dans le secteur de Coët-à-Tous, justifie un seul PDA pour les 8 monuments historiques classés ou inscrits.

Le dossier d'enquête publique comprend :

- le plan de PDA
- la notice

Localisations

- 40 - Dolmen de Mané Brizil
- 56 - Dolmens de Kergo
- 57 - Menhirs de Kergo
- 110 - Tertre de Toul Pri
- 118 - Habitat gaulois de Coët-à-Tous
- F - Croix monolithe de Coët-à-Tous
- 41 - Dolmen de Maré Grageux
- 50 - Tumulus de Kerguorc'h



I.b – Fiches Mérimée

43 – n°040

Dolmen à galerie de Mané-Brisil

Localisation [Bretagne](#) ; [Morbihan](#) ; [Carnac](#)
Date protection 1926/05/10 : classé MH
Préc. Protection Dolmen à galerie de Mané-Brisil
(cad. F 294) : classement par
arrêté du 10 mai 1926
Dénomination dolmen
Eléments MH galerie
Siècle Néolithique
Statut propriété propriété d'une personne privée

10 - n°056

Tumulus à double dolmen d'Er-Rohellec

Localisation [Bretagne](#) ; [Morbihan](#) ; [Carnac](#)
Lieu-dit Er-Rohellec
Date protection 1933/07/10 : classé MH
Préc. Protection Tumulus à double dolmen d'Er-
Rohellec (cad. D 489) :
classement par arrêté du 10 juillet
1933
Dénomination tumulus ; dolmen
Siècle Néolithique
Statut propriété propriété d'une personne privée

30 - n°057

Menhir de Kergo

Localisation [Bretagne](#) ; [Morbihan](#) ; [Carnac](#)
Date protection 1889 : classé MH
Préc. Protection Le menhir (cad. D 251) :
classement par liste de 1889
Dénomination menhir ; site archéologique
Siècle Néolithique
Statut propriété propriété de l'Etat
Affectataire ministère chargé de la culture
Observations 18 04 1914 (J.O.).

14 n°110

Sépulture circulaire dite de Toul-Pri

Localisation [Bretagne](#) ; [Morbihan](#) ; [Carnac](#)

Lieu-dit Coët a Tous

Date protection 1929/09/11 : classé MH

Préc. Protection Sépulture circulaire dite de Toul-Pri : classement par arrêté du 11 septembre 1929

Dénomination monument funéraire

Préc. DENO monument sépulcral

Éléments MH tumulus

Siècle Néolithique

Statut propriété propriété d'une personne privée

34 - n°118

Habitation gauloise

Localisation [Bretagne](#) ; [Morbihan](#) ; [Carnac](#)

Lieu-dit Coët a Touz

Date protection 1945/06/08 : classé MH

Préc. Protection Habitation gauloise (cad. D 579) : classement par arrêté du 8 juin 1945

Dénomination agglomération

Siècle Antiquité

Statut propriété propriété de la commune

11 - F

Croix de Coët-à-Tous



localisation Bretagne ; Morbihan ; Carnac

titre courant Croix monolithe de Coët-à-Tous

16e siècle

crédits photo Cardinal, Maurice (photographe à Vannes) - Ministère de la Culture (France) - Médiathèque de l'architecture et du patrimoine - diffusion RMN



Photos GHECO et VR 2017

52 – n°041

**Dolmen à galerie de Coët-à-Tous
(Mané-Grageux)**

Localisation [Bretagne](#) ; [Morbihan](#) ; [Carnac](#)

Date protection 1928/06/30 : classé MH

Préc. Protection Dolmen à galerie de Coët-à-Tous
(Mané-Grageux) (cad. D 515) :
classement par arrêté du 30 juin
1928

Dénomination dolmen

Éléments MH galerie

Siècle Néolithique

Statut propriété propriété d'une personne privée



53 n°050

Tumulus de Kerguorc'h

Localisation [Bretagne](#) ; [Morbihan](#) ; [Carnac](#)

Date protection 1931/05/18 : classé MH

Précision sur la protection de Tumulus (cad. F 150) :
l'édifice classement par arrêté du 18 mai
1931

Dénomination Dolmen

Siècle Néolithique

Statut propriété propriété privée



I.c- Fiche de l'inventaire du patrimoine archéologique de Carnac par le Service Régional de l'Archéologie (Stéphane Blanchet, AFAN, 2000)

Dolmen de Mané Brazil n° 56 034 040

DOLMEN DE MANE BRIZIL

N° dracar : 2111 N° de site : 56 034 040 AP

Lieu-dit IGN : Mané Brizil

Chronologie : Néolithique Nature du site : Dolmen Inventeur : W.C. Lukis

Description du site : Dolmen à galerie. La chambre mesure de 3 à 3,5 m de côté. Le couloir, ouvert à l'est-sud-est, est recouvert de trois tables. Le cairn, d'une vingtaine de mètres de diamètre, est encore bien marqué.

Localisation :

Altitude en mètres : 10

Coord X : 194,265 Coord Y : 2304,875

Cadastre (année 2000) : F2. 815 ; F2. 816

Servitudes :

Zonage POS : UBe

Degré de protection : Absolu

Classement : Cl. MH : 10 mai 1926

Environnement : Le monument est situé dans un sous bois, en bordure d'un chemin qui mène à des villas. Une de ces villas a d'ailleurs été construite récemment à proximité immédiate du site !

Etat de conservation : Le cairn a été entamé par le chemin de desserte des villas. Il a également été traversé par une tranchée (canalisation d'eau) en 1990. Le reste du monument est en bon état.

DOLMEN DE MANE BRIZIL

Caractéristiques principales du site :

Commune : Carnac

N° de site : 56 034 040 AP

Lieu dit : Mané Brizil

Section cadastrale : F2

Nature : Dolmen






Chronologie : Néolithique

Classement : Cl. MH : 10 mai 1926

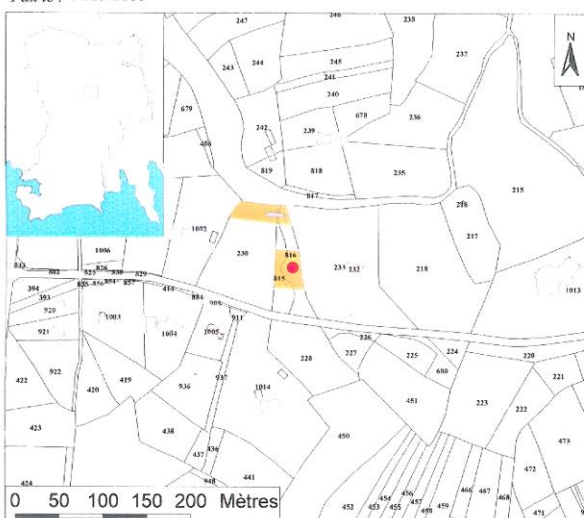
Degré de protection : Absolu

Zonage au P.O.S. : UBe

Légende de la carte de localisation et de son encart :

 Site décrit par la fiche	 Emprise de la carte de localisation
 Zonage(s) archéologique(s)	 Commune de Carnac
 Limites cadastrales (Janvier 2000)	

Fait le : 14/09/2000



Localisation du site sur fond cadastral actuel.



Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

Dolmens de Kergo n° 56 034 056

DOLMENS DE KERGO

N° dracar : 2127

N° de site : 56 034 056 AP

Lieu-dit IGN : Kergo

Chronologie : Néolithique

Nature du site : Dolmen

Inventeur : W.C. Lukis

Description du site : Deux dolmens à couloir, à chambre simple et parallèles dans un tumulus d'une vingtaine de mètres de diamètre. Le dolmen ouest présente un couloir de 7 m de long et une chambre de 3,7 m sur 4 m. Le dolmen est possède un couloir long de 9 m et une chambre de 2,5 m sur 2 m. Deux tables de couverture sont conservées.

Localisation :

Altitude en mètres : 15

Coord X : 194,07 Coord Y : 2306,1

Cadastre (année 2000) : D1. 41

Servitudes :

Zonage POS : Ncb

Degré de protection : Absolu

Classement : Cl. MH : 10 juillet 1933

Environnement :




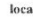


Le monument se trouve en limite d'un bois et d'un champ cultivé. Il est envahi par des broussailles.

Etat de conservation :

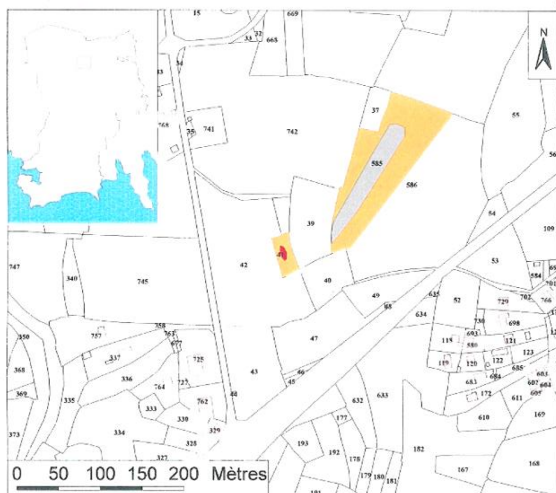
Cet ensemble présente un bon état de conservation.

DOLMENS DE KERGO

Légende de la carte de localisation et de son encart :

 Site décrit par la fiche	 Emprise de la carte de localisation
 Site(s) voisin(s)	 Commune de Carnac
 Zonage(s) archéologique(s)	
 Limites cadastrales (Janvier 2000)	

Fait le : 14/09/2000



Localisation du site sur fond cadastral actuel.

Caractéristiques principales du site :

Commune : Carnac

N° de site : 56 034 056 AP

Lieu dit : Kergo

Section cadastrale : D1

Nature : Dolmen

Chronologie : Néolithique

Classement : Cl. MH : 10 juillet 1933

Degré de protection : Absolu

Zonage au P.O.S : Ncb



Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

Menhirs de Kergo n° 56 034 057

MENHIRS DE KERGO

N° dracar : 2128

N° de site : 56 034 057 AP

Lieu-dit IGN : Kergo

Chronologie : Néolithique

Nature du site : Groupe de menhirs

Inventeur : Z. Le Rouzic

Description du site : Groupe de menhirs constitué de deux monolithes dressés et d'au moins sept autres couchés. Ils se répartissent sur une file principale d'environ 150 m de long et orientée nord-est/sud-ouest.

Localisation :

Altitude en mètres : 15

Coord X : 194,185 Coord Y : 2306,115

Cadastre (année 2000) : D1. 585 ; D1. 586

Servitudes :

Zonage POS : NCb

Degré de protection : Absolu




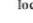


Classement : Cl. MH : Liste de 1889

Environnement : Les menhirs se trouvent dans un bois de pins.

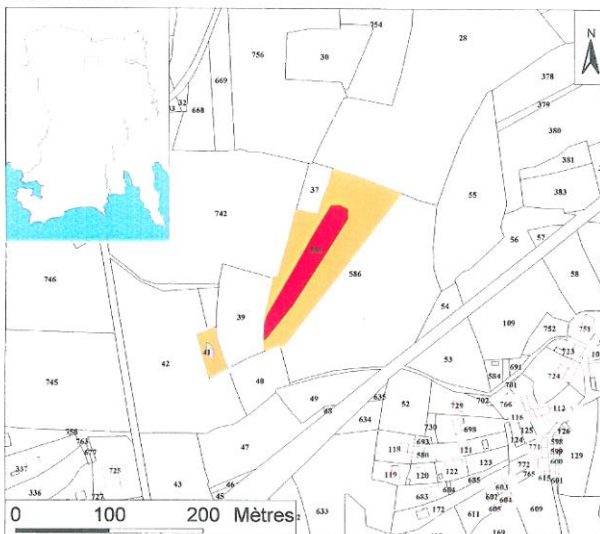
Etat de conservation : Même si la majorité des menhirs sont couchés, le site présente un fort potentiel archéologique puisqu'il semble avoir été peu perturbé.

MENHIRS DE KERGO

Légende de la carte de localisation et de son encart :

 Site décrit par la fiche	 Emprise de la carte de localisation
 Site(s) voisin(s)	 Commune de Carnac
 Zonage(s) archéologique(s)	
 Limites cadastrales (Janvier 2000)	

Fait le : 14/09/2000



Localisation du site sur fond cadastral actuel.

Caractéristiques principales du site :

Commune : Carnac

N° de site : 56 034 057 AP

Lieu dit : Kergo

Section cadastrale : D1

Nature : Groupe de menhirs

Chronologie : Néolithique

Classement : Cl. MH : Liste de 1889

Degré de protection : Absolu

Zonage au P.O.S. : NCb



Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

Tertre de Toul-Pri n° 56 034 110

TERTRE DE TOUL PRI

N° dracar : 13683 N° de site : 56 034 110

Lieu-dit IGN : Coëtatouz

Chronologie : Age du fer Nature du site : Tertre Inventeur : J. Miln

Description du site : Structure circulaire d'environ 15 m de diamètre. Sa hauteur conservée est de 1 m. Une excavation centrale, qui correspond aux fouilles menées par J. Miln, est encore visible.

Localisation :

Altitude en mètres : 10

Coord X : 194,455 Coord Y : 2305,325

Cadastre (année 2000) : F1. 260 ; F1. 261

Servitudes :

Zonage POS : NDa

Degré de protection : Absolu

Classement : Cl. MH : 11 septembre 1929

Environnement :

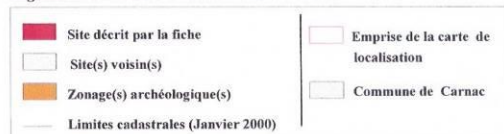
Le structure se trouve dans un bois envahi par des broussailles. L'accès au monument et son observation sont difficiles.

Etat de conservation :

Malgré une fouille, le monument présente toujours un potentiel archéologique important.

TERTRE DE TOUL PRI

Légende de la carte de localisation et de son encart :



Fait le : 14/09/2000



Localisation du site sur fond cadastral actuel.

Caractéristiques principales du site :

Commune : Carnac

N° de site : 56 034 110

Lieu dit : Coëtatouz

Section cadastrale : F1

Nature : Tertre

Chronologie : Age du fer

Classement : Cl. MH : 11 septembre 1929

Degré de protection : Absolu

Zonage au P.O.S : NDa

Il n'a pas été possible de photographier le site au cours de l'inventaire.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

Habitations gauloises de Coët-à-Tous n° 56 034 118

HABITAT GAULOIS DE COËT A TOUS

N° dracar : 13691

N° de site : 56 034 118

Lieu-dit IGN : Coëtatouz

Chronologie : Age du fer

Nature du site : Habitat

Inventeur : inconnu

Description du site : Promontoire sur lequel est signalé un "habitat gaulois". Aucun élément pouvant nous renseigner sur cette occupation (système terroyé...) n'a été reconnu lors des dernières visites du site.

Localisation :

Altitude en mètres : 20

Coord X : 194,065 Coord Y : 2305,365

Cadastre (année 2000) : D1. 278 ; D1 279

Servitudes :

Zonage POS : NDa et UBa

Degré de protection : Absolu

Classement : Cl. MH : 8 juin 1945

Environnement :

Le secteur attribué à un "habitat gaulois" correspond au promontoire sur lequel se trouve actuellement la chapelle de Coëtatouz. Le promontoire est occupé par des bois et de la prairie.

Etat de conservation :

Aucun vestige en élévation n'a été reconnu. Par contre, des éléments sont peut être conservés au niveau du sous-sol.

Observations :

La topographie du secteur a pu favoriser l'implantation d'un "habitat gaulois".

HABITAT GAULOIS DE COËT A TOUS

Caractéristiques principales du site :

Commune : Carnac

N° de site : 56 034 118

Lieu dit : Coëtatouz

Section cadastrale : D1

Nature : Habitat







Chronologie : Age du fer

Classement : Cl. MH : 8 juin 1945

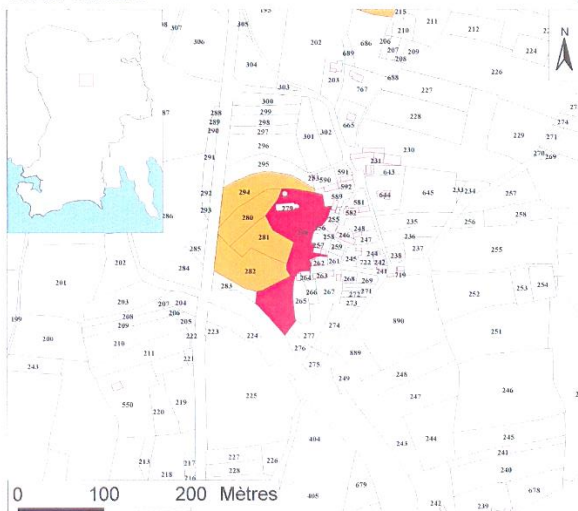
Degré de protection : Absolu

Zonage au P.O.S. : NDa et UBa

Légende de la carte de localisation et de son encart :

	Site décrit par la fiche		Emprise de la carte de localisation
	Site(s) voisin(s)		Commune de Carnac
	Zonage(s) archéologique(s)		
	Limites cadastrales (Janvier 2000)		

Fait le : 14/09/2000



Localisation du site sur fond cadastral actuel.



Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

Croix monolithe de Coët-à-Tous,

Sans fiche

Dolmen de Mané Grageux n° 56 034 041

DOLMEN DE MANE GRAGEUX

N° dracar : 2112 N° de site : 56 034 041 AP

Lieu-dit IGN : Coëtatouz

Chronologie : Néolithique Nature du site : Dolmen Inventeur : L. Galles

Description du site : Dolmen à galerie constitué d'une chambre de 2,5 m sur 3 m et d'un couloir de 3,5 m de long ouvert au sud. La base du cairn est conservée.

Localisation :

Altitude en mètres : 26

Coord X : 194,165 Coord Y : 2305,605

Cadastre (année 2000) : D1. 216

Servitudes :

Zonage POS : NDa

Degré de protection : Absolu






Classement : Cl. MH : 30 juin 1928

Environnement : Le dolmen se trouve dans un sous-bois entretenu.

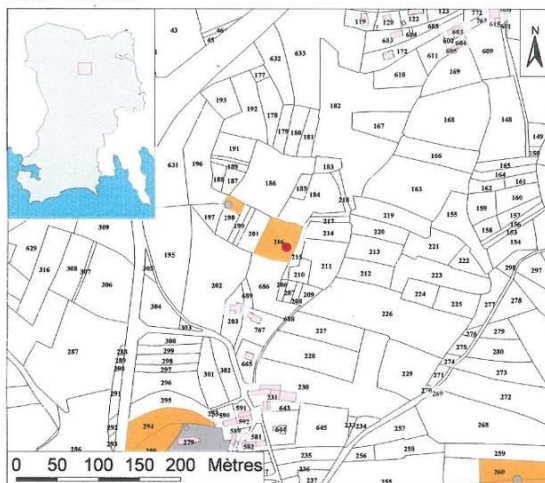
Etat de conservation : Le monument présente un bon état de conservation. Néanmoins, les plans dressés par J.Miln en 1877 montrent un monument bien ruiné. Il semblerait donc qu'une restauration "abusive" ait été effectuée par la suite.

DOLMEN DE MANE GRAGEUX

Légende de la carte de localisation et de son encart :

 Site décrit par la fiche	 Emprise de la carte de localisation
 Site(s) voisin(s)	 Commune de Carnac
 Zonage(s) archéologique(s)	
Limites cadastrales (Janvier 2000)	

Fait le : 14/09/2000



Localisation du site sur fond cadastral actuel.

Caractéristiques principales du site :

Commune : Carnac

N° de site : 56 034 041 AP

Lieu dit : Coëtatouz

Section cadastrale : D1

Nature : Dolmen

Chronologie : Néolithique

Classement : Cl. MH : 30 juin 1928

Degré de protection : Absolu

Zonage au P.O.S : NDa



Photographie du site.

T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

Tumulus de Kerguoc'h, n° 56 034 050 classement par arrêté du 18 mai 1931

TUMULUS DE KERGUOC'H	
N° dracar : 2121	N° de site : 56 034 050 AP
Lieu-dit IGN : Kerguoc'h	
Chronologie : Age du bronze	Nature du site : Tumulus Inventeur : inconnu
Description du site : Tumulus circulaire surmonté par un moulin.	
Localisation :	Servitudes :
Altitude en mètres : 20	Zonage POS : NDa
Coord X : 194,665 Coord Y : 2305,69	Degré de protection : Absolu
Cadastre (année 2000) : F1. 938	Classement : Cl. MH : 18 mai 1931
Environnement :	Le monument est situé dans un landier très dense qui en limite l'observation.
Etat de conservation :	Le tumulus est encore bien conservé. Néanmoins, il a dû souffrir de la construction du moulin en 1837.
Observations :	Du mobilier archéologique (dont une hache marteau) a été découvert lors de la construction du moulin.
Restauration :	aucune restauration référencée.
Bibliographie :	Fouille (s) et relevé (s) : ni fouille, ni relevé référencé.
	Z. Le Rouzic (1965)
	A.L. Hamon (1994)

TUMULUS DE KERGUOC'H	
Légende de la carte de localisation et de son encart :	Caractéristiques principales du site :
<ul style="list-style-type: none"> Site décrit par la fiche Site(s) voisin(s) Zonage(s) archéologique(s) Limites cadastrales (Janvier 2000) Emprise de la carte de localisation Commune de Carnac 	<p>Commune : Carnac</p> <p>N° de site : 56 034 050 AP</p> <p>Lieu dit : Kerguoc'h</p> <p>Section cadastrale : F1</p> <p>Nature : Tumulus</p> <p>Chronologie : Age du bronze</p> <p>Classement : Cl. MH : 18 mai 1931</p> <p>Degré de protection : Absolu</p> <p>Zonage au P.O.S : NDa</p>
Fait le : 14/09/2000	
<p>Localisation du site sur fond cadastral actuel.</p>	<p>Il n'a pas été possible de photographier le site au cours de l'inventaire.</p>
	T. LORHO Carte Archéologique S.R.A. Bretagne

II – Les monuments historiques et leur rapport au lieu

II.a – Les actuels périmètres de 500 m



Localisation du MH et de son périmètre de 500 m

II.b – Les mégalithes dans leur paysage

40- Dolmen de Mané Brizil, classé le 05-10-1926



Photos GHECO et VR, 2017

Les abords immédiats du monument sont boisés, ce qui limite les vues directes et soustrait le mégalithe aux vues lointaines.

L'environnement du monument est marqué par la présence d'habitations, des équipements et des infrastructures. Ainsi, le lieu ne bénéficie pas d'un environnement naturel « préservé ». Un groupe de menhirs, dits Menhirs de Mané-Brizil (site n° 56 034 190, non classé MH) se situe à proximité.



Ph VR – tablette Septembre 2017

Les abords du dolmen de Mané Brizil, classé le 05-10-1926



Le dolmen de Mané-Brizil (classé MH) et un menhir (non classé MH) se situent dans la masse boisée, au fond du pré, au nord de la route de Mané-Brizil d'où est prise cette vue.



Le site est résidentiel, l'espace boisé est occupé par des villas dispersées dans un paysage de bois et clairières.



Des chemins non revêtus desservent les habitations et poursuit son parcours au-delà du ruisseau Le Gouyandeur qu'il franchit.



Un groupe de menhirs, dits Menhirs de Mané-Brizil (site n° 56 034 190, non classé MH), se situe à proximité à quelques dizaines de mètres au nord du dolmen.



Aux abords du dolmen de Mané Brizil

Le Gouyandeur, ruisseau qui se jette dans le Crac'h, à l'est, passe au nord du dolmen et contribue à la beauté du paysage, par son parcours sinueux, son courant calme et la végétation ripisylve qui l'accompagne.

56 - Tumulus à double dolmen d'Er Rohellec, classé le 10-07-1933



Photos GHECO et VR 2017

Les abords immédiats du monument sont boisés et enfrichés, ce qui limite les vues directes et soustrait le mégalithe aux vues lointaines. L'accessibilité au monument est difficile et l'écrin boisé l'encercle.

57 - Menhir de Kergo, classé en 1889



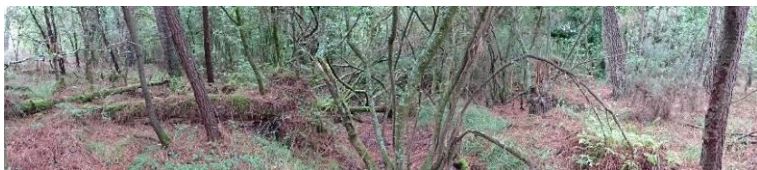
Photos GHECO et VR 2017

Les abords immédiats du monument sont enfrichés, le mégalithe est recouvert par la végétation. L'accessibilité au monument est également difficile (présence de zone humide, de boisements éparses...).

050 - Tumulus de Kerguoc'h

Non vu

110 - Sépulture circulaire dite de Toul-Pri, classé le 11-09-1929



Le site supposé est boisé

118-Habitation gauloise, classé le 8-06-1945



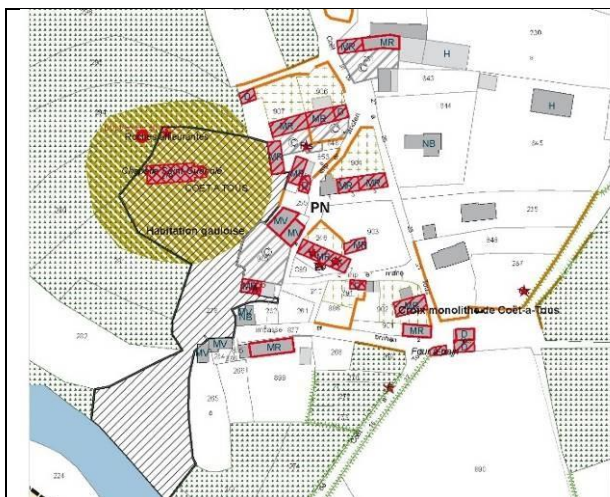
La butte surmontée par la chapelle

Photos GHECO et VR 2017



Au pied de la butte surmontée par la chapelle

Photos GHECO et VR 2017



Le monument est enfoui. Le site est en butte caractérisé par un espace assez dégagé (engazonné) et dominé par la Chapelle de Coët-à-Tous ; celle-ci correspond à la situation présumée des vestiges.

Le site archéologique qui serait implanté sur ou à la base de la butte de la chapelle Saint-Guénolé s'inscrit dans le hameau de Coët-A-Tous en bordure de la rivière du Gouyander. Plusieurs maisons rurales traditionnelles en granite accompagnées de jardins clos de murs forment un ensemble bâti homogène au pied de la butte dont les liaisons naturelles avec la rivière sont maintenues au sud.

G-Dolmen à galerie de Coët-à-Tous (Mané Grageux) classement par arrêté du 30 juin 1928



Vestiges de quelques pierres du monument.

118-Habitation gauloise, classé le 8-06-1945



1-Le promontoire de Coët-à-Tous
Vue depuis le sud. Le flanc de la butte est assez boisé



2-Vue depuis le sud-ouest.



3-Vue depuis



4-Vue depuis l'est, coté chevet de la chapelle.

On distingue à gauche sur l'ouest le hameau de Coët-à-Tous qui s'est développé au pied de la butte.



5-Vue depuis le nord



6-Vue depuis le sud, avec l'une des rues du hameau de Coët-à-Tous

57-Menhir de Kergo, classé en 1889 et 56 dolmen de Kergo, classé en 1933



Situé à proximité de la RD 768 (route de Ploermel), au nord de celle-ci et de la RD 119 (route de Kergo) à l'est de celle-ci, les menhirs et le dolmen de Kergo sont cachés dans la partie boisée de l'espace bocagé.



Depuis le site où s'inscrivent les mégalithes, quelques unités bâties sont perceptibles, toutefois assez éloignées.



Ici des bâtiments d'activités, à l'ouest de la RD 119, route de Kergo.



Les mégalithes sont inscrits dans une épaisse masse boisée.

110-Sépulture circulaire dite de Toul-Pri, classé le 11-09-1929



La parcelle concernée est repérée à partir des documents du Service Régional de l'Archéologie.

Le monument inscrit dans un espace très boisé n'est pas visible.

Le terrain est relativement plat, à l'écart du promontoire de Coët-à-Tous, à l'est de celui-ci.

F-Croix monolithe de Coët-à-Tous, inscrit le 23-05-1927



Photos GHECO et VR 2017

Située à l'extrémité sud-est du hameau de Coët-A-Tous, la croix de pierre témoigne au bord du chemin de terre menant à Kergroix et Penhoët de la volonté d'inscrire le territoire sous la protection du culte chrétien.

La croix se trouve en bordure d'un chemin qui mène à Kerguoc'h, vers le nord-est du hameau.



La croix est implantée en limite parcellaire constituée d'un talus en pierres. Elle est visible depuis la route de Coët-à-Tous, mais le couvert boisé qui l'entoure réduit le champ des vues.

Le chemin, bordé de murs et de talus, s'inscrit dans un espace bocager.

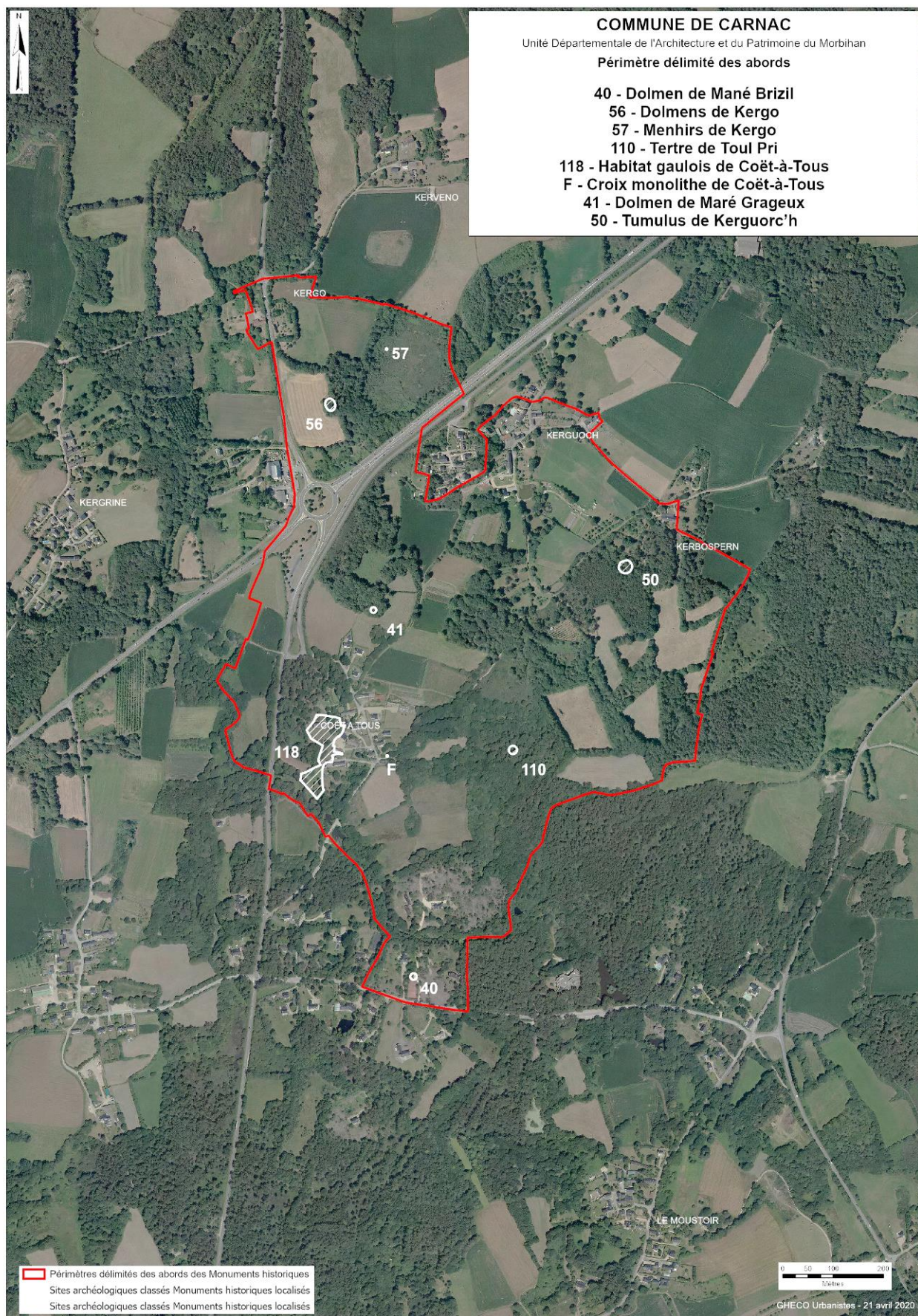


En fond, à l'ouest de la croix, le paysage est refermé par un rand de bâtis neufs, implantés en bordure du hameau.

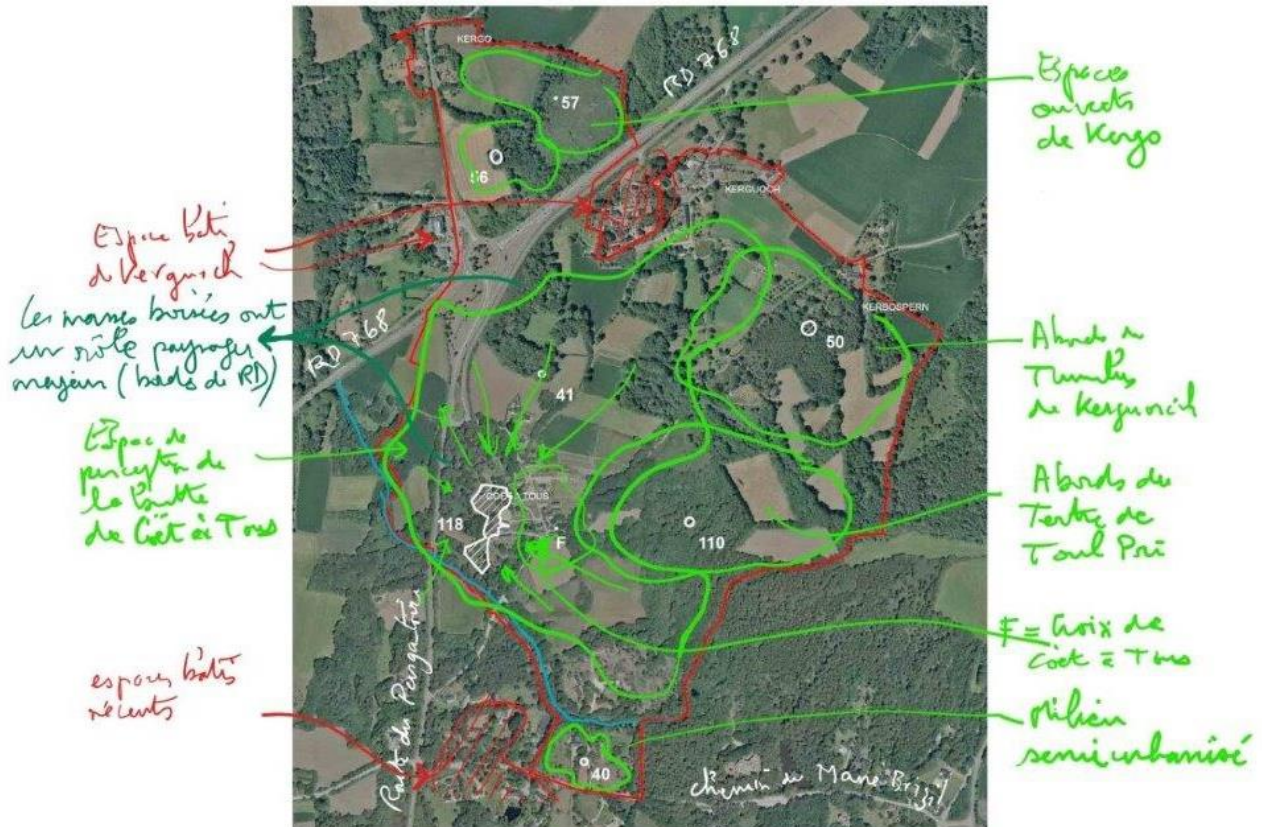


Les jardins des résidences s'étendent jusqu'aux talus qui bordent le chemin.

4. Le PDA



Notes terrain espaces concernés par les mégalithes :



Le long de la RD119, route du Purgatoire, la butte de Coët-à-Tous (n°118) domine le paysage avec sa chapelle. Le bâti du hameau s’est développé sur le versant nord-est et une semi-urbanisation s’est développée à son pied jusqu’à la croix (en F).

Les masses boisées le long de la route du Purgatoire et de la RD 768 constituent des masques importants qui protègent les sites des vues sur l’espace routier.

Au nord de la RD 768, les mégalithes n°56 et 57 sont en bordure de zones boisées et en site couverts d’ajoncs et de fougères. Les espaces de prairie ou de cultures correspondants sont inscrit dans le périmètre des abords. Il en est de même pour les n°50 et 110, afin de garantir la veille sur les espaces alternés entre clairières et boisements.

Au sud, le dolmen de Mané-Brizil se situe en site semi urbanisé, entre le ruisseau du Gouyandeur (en jonction avec le ruisseau de Coët-à-Tous) et le chemin de Mané-Brizil qui sert de limite sud.

Les risques de déboisement, déforestation ou d’évolution de la végétation justifient d’inclure un peu plus de distance de protection au-delà d’abords trop courts.

IV- Le Périmètre Délimité des Abords (PDA)

